

Nos honoraires d'agence T.T.C.

Vente

PRIX DE VENTE TTC hors honoraires	HONORAIRES charge vendeur Somme forfaitaire	HONORAIRES charge acquéreur
Jusqu'à 30 000 €		2900 €
30 001 € à 45000 €		4300 €
45 001 € à 60 000 €		4800 €
60 001 € à 75 000 €		5800 €
75 001 € à 90 000 €		6800 €
90 001 € à 110 000 €		7800 €
110 001 € à 130 000 €		8800€
130 001 € à 150 000 €		9800 €
150 001 € à 180 000 €		11 500 €
180 001 € à 220 000 €		13 500 €
220 001 € à 300 000 €		6.50 %
Au-delà de 300 000 €		6 %

Barème applicable aux mandats signés à compter du -Garantie financière BPA NANTES – 1 rue Françoise Sagan – 44800 SAINT HERBLAIN

Location

Honoraires de locations facturées au bailleur et au locataire:

Pour les visites, la constitution du dossier et la rédaction du bail :

- Zone tendue : logement < à 40m² : 10 € / m² ; < à 80m² : 9 € / m² ; < à 150m² : 8 € / m² ; > 150m² : sur devis sans dépasser le plafond fixé par la législation en vigueur au m²
- Pour les autres communes : logement < à 40m² : 8 € / m² ; < à 80m² : 7 € / m² ; < à 150m² : 6 € / m² ; > 150m² : sur devis sans dépasser le plafond fixé par la législation en vigueur au m²

Pour la réalisation de l'état des lieux d'entrée : Toutes zones confondues et métrages confondus : 3 € / m²

- Honoraires de locations commerciales : 15% du loyer annuel HT à la charge du preneur
- Honoraires de locations saisonnières: 25% TTC du montant du loyer à la semaine ou quinzaine, 20% TTC du montant du loyer au mois à la charge du preneur